

COUR D'APPEL DE BAMAKO

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE
LA COMMUNE VI DU DISTRICT
DE BAMAKO

Cabinet de Monsieur le PRÉSIDENT



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But - Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

Nous, Président du Tribunal de Grande Instance de la Commune VI
du District de Bamako (République du Mali)

à l'examen des pièces suivantes:

Extrait d'acte de naissance
N° 0186 de l'année 2007 du Centre principal de Soyouko

CERTIFIONS QUE LA PERSONNE CI-APRES

Prénoms: ZENABOU

Nom: Keita

Né le: 16 juillet 2007

A: Douala / Comoroun

Fils de: Aha

et de: Assiata Sangaré

Profession: Etudiante

Domicile: Bamako / Roman Kahouga

Situation de Famille: Célibataire

Est de nationalité Malienne en vertu des dispositions des articles 224 et
suivants et 233 de la loi n° 2011-087 du 30 Décembre 2011, portant code
des personnes et la la famille du Mali

Bamako, le 20/07/2026

Le Président du Tribunal



